

Distr. 31952  
LIMITEE

E/CN.14/STAT/L.20  
23 mai 1961

FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

7  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
DEUXIEME CONFERENCE DES STATISTIQUES AFRCAINS  
26 JUIN 1961  
TUNIS, TUNISIE

Point 5 (b) de l'ordre du jour provisoire

CYCLE D'ETUDE SUR LES PROBLEMES  
DEMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE

Note du secrétariat

61-1011

CYCLE D'ETUDE SUR LES PROBLEMES  
DEMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE

1. Dans le programme de travail et l'ordre de priorité qu'elle a adoptés pour 1961-1962 à sa troisième session, la Commission économique pour l'Afrique a recommandé d'organiser un cycle d'étude sur les problèmes démographiques en Afrique (projets 01-09). On voudrait y réunir des représentants de tous les pays d'Afrique qui poursuivent des activités démographiques et statistiques et d'autres techniciens ou administrateurs du développement économique et social qui s'intéressent aux aspects démographiques de la planification économique et sociale. Ce projet, organisé conjointement par le Département des affaires économiques et sociales du Siège et par la Commission, sera financé au moyen de crédits de l'assistance technique.

2. Le cycle d'étude durera deux semaines, au cours desquelles les participants étudieront, dans l'optique des problèmes économiques et sociaux qui se posent en Afrique, les méthodes de rassemblement, d'évaluation et d'analyse des résultats des recensements africains. Les objectifs à atteindre seraient les suivants :

i) définir les problèmes démographiques qui se posent dans les pays africains et mettre en lumière les domaines de la démographie où des recherches plus poussées faciliteraient la tâche de ceux qui établissent les politiques économique et sociale ou préparent les plans de développement;

ii) suggérer les moyens d'assurer un meilleur enregistrement des données de l'état civil et recommander l'adoption de mesures visant à réunir des statistiques de l'état civil plus complètes, eu égard à la situation actuelle de l'Afrique.

iii) aider les services de recensement à préparer la mise en tableau des résultats sous la forme la plus utile aux travaux d'évaluation et d'analyse et à des applications pratiques dans la région africaine;

iv) définir les priorités en matière de recherche démographique et de formation de démographes pour l'ensemble du continent et étudier les moyens de faciliter l'élaboration d'un programme régional de formation et de recherche.

3. Le Secrétaire exécutif se propose de consulter les gouvernements africains au cours du deuxième semestre de 1961 sur le lieu où se tiendrait le cycle d'étude et sur la participation des pays africains à ce projet. Les gouvernements jugeront peut-être opportun de désigner pour ce cycle d'étude des fonctionnaires appartenant à leurs services de recensement et de statistique ainsi qu'à d'autres services qui s'occupent de planification sociale et économique. On espère que les producteurs et les utilisateurs de statistiques démographiques seront dûment représentés et que cette réunion pourra ainsi jeter les bases des travaux démographiques futurs, tant pour les pays eux-mêmes que pour l'ensemble de la région.

4. Un tel cycle d'étude est particulièrement justifié à une époque où de nombreux pays africains exécutent ou se préparent à exécuter des recensements de vaste envergure dont ils tireront de nombreux renseignements sur les caractéristiques de la population et d'autres données structurelles intéressant la plus grande partie de l'Afrique. Il est non moins opportun que les gouvernements africains étudient sans retard les méthodes à adopter pour compléter les travaux déjà accomplis en ce qui concerne le

rassemblement des données et la mise en oeuvre des programmes nationaux d'évaluation, d'analyse et d'utilisation des résultats des recensements aux fins de la planification sociale et économique. Le secrétariat espère donc que la conférence marquera son intérêt à ce cycle d'étude et recommandera que les statisticiens africains y apportent leur participation pleine et entière.

5. Enfin, le cycle d'étude devra passer en revue le programme de coopération régionale dans le domaine démographique dont le document E/CN.14/STAT/L.14 offre une esquisse, en tenant compte des vues exprimées par la conférence des statisticiens africains. Il devra en particulier discuter de la constitution d'un centre africain de recherche et de formation démographique. La conférence pourra juger bon de donner d'utiles directives au cycle d'étude en formulant des recommandations sur la portée d'un programme de coopération régionale dans le domaine démographique.

. . . . .